

Madame, Monsieur,

Il y a quelques jours, vous avez été nombreux à me faire confiance pour le premier tour de l'élection législative, et je vous en remercie. Ce dimanche, avec le deuxième tour, c'est de l'avenir de la France dont vous déciderez.

Car ne nous y trompons pas : tout sépare le projet que je porte, celui d'Emmanuel Macron, de celui de mon adversaire.

Mettre en œuvre ce projet et changer concrètement les vies suppose que le Président de la République dispose d'une majorité forte à l'Assemblée nationale.

Si vous me faites confiance, nous nous attellerons rapidement à nos priorités : l'écologie, l'école, la préservation de notre modèle social ainsi que notre ambition du plein emploi.

Si vous me faites confiance, la protection de tous continuera d'être au cœur des politiques publiques

avec le doublement de la présence des forces de l'ordre sur la voie publique et la poursuite des renforcements des moyens de la justice. Si vous me faites confiance, une série de mesures pour le pouvoir d'achat et contre la vie chère sera votée dès l'été.

Si vous me faites confiance, notre pays peut être la première grande Nation à sortir de la dépendance au pétrole, au gaz et au charbon et montrer la voie d'un nouveau modèle de progrès.

Dimanche, faites le choix d'une nouvelle époque française et européenne.

Je remercie pour leur soutien, Jean-Yves Le Drian et Pierre Méhaignerie, qui sont pour moi et pour beaucoup deux grands ministres bretons.

Faites le choix de la confiance.

Avec vous. Pour vous. Pour nous tous.

Et que vive le gallo, Qe le galo s'erchome!

Christophe Martins

/ out

Pacé Gendarmerie

- Création de 200 brigades de gendarmerie en zone rurale (dont Combourg, Bédée et Gévezé).
- Accélération de la lutte contre la cybercriminalité.
- Suppression du passage à niveau de la Cotelais à Montfort.
- Application du Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance sur le quartier de Villejean.

Pour les familles

Villejean Creche

- Solution de garde sera garantie pour chaque enfant jusqu'à ses 3 ans.
- Augmentation de 50% de l'allocation de soutien familial.
- Pour les parents seuls, aide à la garde versée jusqu'aux 12 ans de l'enfant et non plus jusqu'à ses 6 ans.
- Création de places de crèches, notamment à Villejean.
- Bilan de santé complet et gratuit à 25, 45 et 60 ans (âges-clés de la vie).
- Plan de recrutement d'infirmiers et d'aidessoignants et moins de charges administratives.
- Nouveau pacte entre la médecine de ville et l'hôpital pour lutter contre les déserts médicaux.
- Construction de nouveaux h\u00f6pitaux (St M\u00e9en et Montfort) et augmentation des moyens pour nos soignants.

Pour la jeunesse

Montfort-sur-Meu

- Renforcement de l'enseignement des fondamentaux (français et mathématiques).
- Institution de 30 minutes de sport par jour à l'école primaire dès la rentrée 2022.
- Lycée professionnel, voie d'excellence.
 Les périodes passées en stage en entreprise augmenterent de 50% et les jeunes seront rémunérés.
- Soutien à l'enseignement agricole (CPSA Combourg, CFTA Montfort...).
- Elaboration d'un projet d'avenir (contrats d'engagement 1 jeune/1 solution) pour chaque jeune sans diplôme ni emploi.

Pour les plus modestes

Romillé - Fr

- → Retraite minimum à 1100€ net par mois.
- Solidarité à la source pour verser automatiquement les aides sociales (Prime d'activité, RSA, APL, Allocations familiales).
- Ouverture d'une structure France services sur le Pays de Montfort et accompagnement des structures existantes pour rapprocher nos concitoyens des services publics.
- Caution publique pour faciliter l'accès au logement pour tous.

ur le pouvoir d'achat

Un projet de to: Tintenlac - Petites villes de demain "Pouvoir d'achat" :

- Maintien des boucliers tarifaires sur les prix du gaz et de l'électricité.
- Baisse des impôts de succession.
- → Fin de la redevance télé, 138€ de plus par an.
- "Prime Macron" triplée sans charges ni impôts.
- -> Indexation des retraites sur l'inflation.
- Préservation du revenu de nos agriculteurs, notre capacité de production et la PAC.
- Revalorisation du point d'indice des fonctionnaires.
- Soutien au dispositif "Petites villes de demain" pour nos habitants et nos commerçants.

Pour l'écologie

orne orge

recharg

- Construction de nouveaux réacteurs et développement des énergies renouvelables.
- Aides pour la rénovation de 700 000 logements chaque année pour réduire votre facture énergétique et protéger notre planète.
- → Offre de location de véhicules électriques avec un forfait de base à moins de 100€ par mois.
- Mobilisation des moyens de l'Etat pour aider au déploiement des pistes cyclables.
- Soutien des Plans Alimentaires Territoriaux et des circuits courts.

Pour Légalité femmes

La grande cause du quinquennat :

- Création d'un pôle judiciaire spécialisé dans les violences conjugales, cofinancement des ISG (Intervenant Social en gendarmerie) (Montfort).
- Mise en place d'un droit à la garde garanti jusqu'à 12 ans pour les familles monoparentales.
- Possibilité offerte à chacun de porter plainte en dehors du commissariat, à domicile ou à l'hôpital par exemple.

Pour nos ainés et leurs aidants

Mesnil-Roc'l

- Aide à l'implantation du nouvel EHPAD à Tinténiac.
- Projet de loi "Grand âge" pour permettre une vie adapté au handicap et à l'âge.
- Recrutement de 50 000 infirmiers et aidessoignants supplémentaires dans les EHPAD d'i.e. à 2027
- Deux semaines de "répit" par an pour les aidants
- "Prime adapt" " pour prendre en charge jusqu'à 70% du coût des travaux d'adaptation (salle de bains, escaliers...) de son logement.

christophe.martins@avecvous.fr



@ChMartins2022

Christophe Martins avec vous - Député 2022